Vol. L — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 28 SEPTEMBRE 1921 — No 45

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ———— 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, par ligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 5 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.


LE MANIT[...]A
EST PUBLIE ET I[...]E
TOUS LES MER[...]DIS
Toutes communicatio[...]ncernant le journal ou l'imprime[...] vent être adressées :
Le Ma[...]a
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

M. Meighen a eu la main heureuse quand il a choisi Messieurs Belley, Monty et Normand comme membres de son cabinet.

Ce sont trois belles personnalités canadiennes-françaises et même ceux qui pourraient différer d'opinion avec eux sur les questions politiques, seront forcés de reconnaître la parfaite honorabilité professionnelle et politique des nouveaux conseillers privés de Sa Majesté.

Tous trois sont des orateurs remarquables, des hommes de principes sains et élevés, d'une franchise et d'une bravoure à toutes épreuves.

Ayant l'honneur de les connaître personnellement nous n'avons aucune hésitation à dire que la patrie canadienne-française et catholique a le droit d'être fière de ses représentants actuels dans le cabinet fédéral.

* * *

Quoiqu'il advienne ce sont des hommes qui ne sacrifieront jamais les intérêts de leurs compatriotes pour conserver le pouvoir politique.

* * *

Le Premier-Ministre du Canada vient de tirer, à Portage-la-Prairie, le premier coup de canon dans la campagne électorale qui s'annonce éclatante, pleine d'intérêt et d'une importance des plus graves pour notre population et le pays.

Que M. Meighen sorte de la bataille, vainqueur au vaincu, personne osera lui contester de la valeur, du mérite, du courage et une parfaite franchise dans l'énonciation de sa politique.

Croyant à la nécessité de la protection, pour le progrès et l'avancement de son pays, il prêche sa doctrine franchement, sans détours, partout où il parle que ce soit devant un auditoire protectionniste ou un auditoire libre-échangiste.

"Je crois", dit-il, "que le libre-échange serait désastreux pour l'avenir du Canada; si je reste Premier-Ministre je mettrai en opération une politique de protection qui devra donner de l'emploi à tous les ouvriers en même temps qu'un marché local et assuré à la classe agricole du pays; si l'on veut du libre-échange l'on devra me choisir un remplaçant, car je ne suis pas celui qui infligera a mon pays cette politique que je crois contraire à nos intérêts et à notre avenir comme peuple indépendant.

C'est une déclaration claire, franche et loyale.

Espérons que les adversaires du Premier-Ministre seront aussi francs dans l'énonciation de la politique qu'ils préconisent.

Si de tous les côtés l'on est clair et franc il sera plus facile pour lee électeurs de donner un vote intelligent et sérieux.

M. Meighen dit encore que si le peuple lui donne sa confiance, il prendra les moyens nécessaires pour nationaliser, en faveur de qui le voudra, l'industrie du grain; c'est-à-dire que sans démolir l'organisation actuelle du marché aux grains, il donnera à tout cultivateur qui le préfèrera, l'option de remettre sa récolte entre les mains d'une organisation gouvernementale qui lui donnera d'abord un premier paiement sur sa récolte, avec, en plus, un certificat de participation dans les profits réalisés sur la vente de la récolte par le gouvernement du Canada.

Cette déclaration du Premier-Ministre, qu'on l'approuve ou non, mérite une attention et une étude sérieuse; elle donnera à penser aux producteurs et elle sera reçu avec plus ou moins de faveur, par l'entremetteur, entre producteur et consommateur.

Evidemment, toutes ces questions de commerce, de finances, de tarifs sont des questions libres et discutables, mais elles valent la peine qu'on les étudie et qu'on passe sur elles un jugement calme et éclairé, dégagé de toute idée de passion ou de partisannerie politique.

LA SEMAINE SOCIALE DE QUEBEC

Impressions d'un Semainier

Nous prions les lecteurs de la Semaine religieuse de bien vouloir tenir grand compte du sous-titre, que, tout à fait intentionnellement, nous avons placé en tête de cet article. Ce sont bel et bien des impressions que nous voulons essayer de leur offrir: ni plus, ni moins...

Les distingués professeurs que les auditeurs de la Semaine Sociale ont eu l'avantage d'entendre et le plaisir d'applaudir, sont, dans l'ensemble, fort avantageusement connus du public; il en est parmi eux qu'on n'éprouve pas le besoin de lui présenter; et ce serait preque lui faire injure que de rappeler l'xceptionnelle autorité de l'éminnt théologien qu'est Mgr Pâquet; la haute compétencee et le savoir-fair de M. l'abbé Hébert; la prodigieuse activité du R. P. Archambault, s.j.; le dévouement inlassable de M. l'abbé M. Fortin en faveur des ouvriers; les fécondes initiatives de Mgr Lapointe; la chaleur de conviction et le beau talent littéraire et oratoire de Monsieur le Sénateur Th. Chapais; la distinction qui s'ajoute en M. Léon-Mercier Gouin à la fierté de la foi et à une belle intelligence; l'ardeur entreprenante de M. Guy Vanier au service de toutes les grandes causes catholiques et canadiennes-françaises.

J'en passe et non des moindres...

D'un autre côté, grâce à la grande et intelligente publicité que tout spécialement nos journaux catholiques leur ont faite, les différents cours donnés à la Semaine Sociale ont passé par les mains de tous ceux qui ont su leur consacrer quelques moments de bienveillante attention. Il serait superflu, par conséquent, de reprendre, dans le détail, les analyses assez fouillées qui en ont été faites, de divers côtés.

D'où la nécessité, pour nous, de nous renfermer dans le cadre modeste et restreint que nous nous sommes tracé, et de nous contenter d'exprimer. tout simplement, dans les pages qui vont suivre, "Nos impressions de Semaine Sociale".

* * *

"Le Concile est pieux... "écrivait Veuillot, alors que les luttes célèbres qui ont précédé la définition de l'infaillibilité pontificale battaient leur plein, et le grand journaliste de Pie IX y voyait, pour la cause qui lui était si chère, le gage du triomphe final.

La Semaine Sociale a été pieuse. Elle s'est commencée à genoux, au pied du saint autel, où Son Excellence Mgr le Délégué offrait le Saint Sacrifice en vue d'attirer, sur elle, toutes les grâces d'En-Haut; maintes fois, dans la suite, elle a retrouvé cette attitude de la prière: soit au début de chacune de ses séances; soit à l'occasion de la fervente veillée religieuse qui en a réuni, de nouveau, tous les membres devant le Tabernacle; soit encore quand elle s'est inclinée sous la main bénissante de l'Eminentissime et vénérable cardinal Bégin.

On a donc prié à la Semaine Sociale; on y a eu aussi—cela va de soi—le regard tourné vers Rome. N'est-ce pas, du reste, de la Colline éternelle, sur laquelle se dresse le Vatican, que vient la lumière qui éclaire le monde des intelligences?

Je n'étonnerai donc personne en affirmant que la Semaine Sociale a eu, à un très haut point, le souci d'être et de paraître romaine: romaine dans l'expression du filial attachement qu'elle a tenu à transmettre au Souverain Pontife; romaine par la plave d'honneur qu'elle a su faire, dans son enseignement aux directions sociales des trois derniers Papes; romaine enfin par l'entière soumission dont elle a fait preuve à tout mot d'ordre, quel qu'il soit, venu de Rome.

C'est dire la haute valeur de son enseignement doctrinal; comme aussi la parfaite communion des idées, qui, sur les questions de principe, au moins, a régné entre ses différents professeurs. Non pas, sans doute, que cet accord de fond, dont nous sommes heureux de souligner l'existence, n'ait comporté certaines dissonnances qui trahissent chez les uns et les autres, la légitime préoccupation de n'abandonner rien des positions qu'ils se croient le droit et même le devoir d'occuper en économie sociale.

L'économie sociale catholique a ses écoles; sur certaines questions, non encore précisées, elles enseignent, à leurs risques et périls, et sous le regard attentif de l'autorité suprême des doctrines ardemment défendues par les uns, et non moins ardemment combattues par d'autres. Aucune de ces écoles n'a le droit de revendiquer exclusivement, en sa faveur, le titre d'Ecole Sociale Catholique; et nous avons constaté, avec infiniment de plaisir, que la Semaine Sociale n'a consacré la suprématie doctrinale d'aucune d'elles. Pas plus que les théologiens ne sont, grâce à Dieu, la théologie, pas davantage, non plus, différents représentants de l'économie sociale catholique n'ont le droit de s'identifier avec elle. Chacun d'eux vaut ce que valent les raisons sur lesquelles ses théories propres sont étayées, et son autorité particulière croît à proportion de sa soumission à l'autorité supérieure de Rome, comme aussi de la conformité plus ou moins parfaite avec l'enseignement de Rome.

Ajoutons, enfin, une dernière note, et nous aurons, semble-t-il, suffisamment caractérisé l'importante réunion qui s'est tenue récemment dans l'antique cité de Champlain: elle a été, dans toute la force du mot, canadienne-française.

Nous n'entendons pas dire, par là, que les principes qu'on y a étudiés, les méthodes qu'on y a discutées, fussent exclusivement propres à la Province de Québec. Mais, il était évident que les uns et les autres n'étaient creusés et approfondis qu'en fonction toute spéciale des différents problèmes sociaux qui s'y posent.

Cette préoccupation, non seulement légitime, mais dont l'absence eût été regrettable, a donné à la Semaine Sociale, une couleur locale, une saveur de terroir qui en a fait un des charmes, et en a puissamment augmenté l'intérêt. C'est bien l'atelier canadien-farnçais, menacé par l'internationalisme américain, dans lequel nous avons pénétré, la campagne canadienne-française que nous avons parcourue, les lacunes de l'organisation professionnelle canadienne-française que nous avons constatées. C'est bien aussi la haute mission sociale de la race canadienne-française qui a été évoquée avec tant de coeur, de foi et d'intelligence, par le sénateur Th. Chapais, dans ce tableau superbe et brossé de main de maître, où il a fait défiler sous nos yeux le passé, tout de justice et de charité, du Canada français et catholique. Semblable passé est la meilleur garantie de l'avenir; et la Province de Québec trouvera, en elle-même dans la fidélité à ses traditions religieuses et nationales, la solution pacifique et chrétienne de l'angoissante question sociale.

L'avouerai-je?—Qu'on pardonne cette réminiscence à un ancien professeur de littérature—J'éprouvais en présence de cette magistrale évocation de toutes les gloires de la race canadienne, l'impression d'émotion intense que produit toujours, sur celui qui y assiste, la célèbre scène des tableaux dans Hernani: ce noble défenseur de la tradition, qui retrouve les accents passionnés d'un coeur de vingt ans, pour chanter les hauts faits de sa race, et supplier celle-ci de "se souvenir", ne rappelle-t-il pas le Don Ruy Gomez, puisant lui aussi, dans les exemples se sa glorieuse famille, une belle et grande leçon de fidélité à la parole donnée...

* * *

Telle fut la Semaine Sociale de Québec.

Quels en seront les résultats? Il serait prématuré de vouloir les indiquer tous.

Il en est d'acquis, d'ores et déjà: Ce contact qu'elle a établi, ou plutôt raffermi entre tous ceux que préoccupent les multiples problèmes de l'heure présente, et qui s'efforcent, dans leur champs d'action respectifs, d'y apporter la solution chrétienne qui s'impose, en est un, et des plus appréciables.

Signalons encore ce rayonnement de la pensée sociale catholique qui forcément s'est dégagé d'elle, et a fait pénétrer, dans les masses, par l'organe des journaux, un peu plus de lumière et un peu plus de charité.

Peut-être aussi, sommes-nous en droit d'en attendre, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'élaboration d'un avenir plus ou moins rapproché, l'élaboration d'un programme d'action syndicale catholique, lequel, tout en s'inspirant des heureuses initiatives réalisées chez nous et ailleurs, ainsi que des principes fondamentaux de la sociologie catholique, répondrait aux besoins généraux de la situation, en présence de laquelle nous nous trouvons au Canada.

Mais ceci déjà fait partie du domaine des possibilités et non plus des réalités actuellement tangibles.

Quelles que doivent être celles-là, celles-ci seraient suffisantes à dédommager les organisateurs de la Semaine Sociale des lourdes préoccupations, des tracas de toute sorte dont elle aura été, pour eux, l'occasion.

Qu'importe, après cela, l'apathie dont leur oeuvre a été l'objet, la toute petite place qu'elle a occupée dans l'esprit et aux yeux du grand public: l'efficacité d'une action ne se mesure pas au bruit qui l'entoure. Le blé qui lève ne fait pas de bruit. C'est pourtant la moisson qui monte.—Em. Georges, Missionnaire Eudiste, (Semaine religieuse de Québec-.

LES NOUVEAUX MINISTRES

L'HON DR NORMAND

L'honorable Louis Philippe Normand, M.D., président du Conseil privé, est né aux Trois-Rivières, le 21 septembre 1863—il a donc, comme l'hon. M. Belley, 58 ans—de T. E. Normand et de L. Alphonsine Normand. Il a fait ses études au sémainaire des Trois Rivières et à l'Université Laval, où il a reçu son diplôme de docteur en médecine, en 1886. Il reçut un certificat du Chicago Polyclinic, puis fut médecin de l'hôpital St-Joseph, de l'hôpital Notre-Dame, etc. Il fit un voyage en Angleterre, en France et en Italie où il assista au congrès médical de Rome, en 1902. Il fut président du troisième congrès des médecins de langue française en Amérique. en 1906, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, en 1907, et réélu en 1910. Il fut maire des Trois-Rivières de 1908 à 1913. Il défit l'hon. Jacques Bureau, par une voix de majorité, à l'élection de 1911, mais fut défait au décompte devant les tribunaux. L'hon. Dr Normand a été réélu, tout récemment, maire des Trois-Rivières. En 1891, il a épousé mademoiselle Graziella B. Beaulieu, fille de C. H. Beaulieu, de Sorel.

L'HON M. L. G BELLEY

L'honorable M Louis de Gonzague Belley, C.R., L.L.B., qui vient d'être assermenté comme ministre des Postes, est né à St-Alexis de la Grande Baie, comté de Chicoutimi, le février 1863, — il a donc 58 ans — de Louis Belley et de Elisabeth Gaudreault Il a fait ses études à Chicoutimi et à l'Université Laval de Québec, et il a été admis au barreau en 1887. Elu député de Chicoutimi à l'élection fédérale de 1892, il représenta ce comté jusqu'en 1896. Il fut président de la Société Agricole de Chicoutimi 1892-95, puis échevin durant onze ans et maire de Chicoutimi de 1909 à 1911. M. Belley a fait de la Milice dans le 8ème régiment. Il a épousé, en 1889, mademoiselle Lydia, fille de John Guay, de Chicoutimi. Quatre de ses fils ont servi durant la Grande Guerre, deux dans le régiment des tanks, un dans l'infanterie et un dans l'aviation. Ce dernier est mort au champ d'honneur. L'hon. M Belley exerce sa profession d'avocat à Québec.

L'HON M. H. STEVENS

L'hon M. H. Stevens, le ministre du Commerce, entra au parlement fédéral en 1911, comme représentant de Vancouver. Il est né en Angleterre en 1878, mais il vint au Canada à l'âge de neuf ans et fit son éducation à Peterborough, Ont. Il est un des publicistes du guide parlementaire et l'éditeur d'un journal hebdomadaire. Il s'est toujours occupé de politique active et d'affaires publiques.

L'HON. M. J.-R. WILSON

L'hon M. J. R. Wilson, ministre sans portefeuille, est bien connu à travers toute la Saskatchewan. C'est un des principaux fondateurs de Saskatoon. L'hon. M. Wilson est un des principaux commerçants de grains de cette ville. Il entra aux Communes en 1917. Il est bien connu des trois provinces de l'Ouest par la part qu'il prit aux affaires civiques, provinciales et fédérales.

L'HON M. J.-A. STEWART

L'hon J. A. Stewart, de Lanark, le nouveau ministre des Chemins de Fer, a été élu par acclamation à l'élection partielle tenue le 3 mai 1918, à la suite de la mort de l'hon A. E. Hanna. C'est un homme d'affaires d'expérience et l'un des bons orateurs de la Chambre des Communes.

L'HON DR EDWARDS

L'hon Dr Edwards, ministre de l'Hygiène, de l'Immigration et de la Colonisation, est une figure en vue de la vie publique fédérale. Il est né dans le comté de Frontenac en 1868 et entra à la Chambre en 1909.

L'HON M. MANION, M. C.

Le nouveau ministre du rétablissement des soldats dans la vie civile, l'hon R. J. Manion, est né à Ft-William, Ont., où il est très populaire. Il représente ce comté à la chambre depuis 1917. C'est lui-même un soldat revenu du front. Il servit outremer dans le C. E. F., et est l'auteur du livre intitulé 'A Surgeon In Arms", volume qui attira l'attention du pays sur la guerre. L'hon M. Manion est né à Pembroke, Ont., et reçut son éducation à Fort Williams, Port Arthur, Trinity College, Toronto et Edinbourg. Le nouveau ministre fit partie de l'armée française, puis du Canadian Army Medical Corps. Il a gagné la Croix Militaire pour ses exploits à Vimy, alors qu'il était attaché au 21ème bataillon.

L'HON M. BRISTOL

L'hon Edmund Bristol, C. R., représente la division Toronto Centre, à Ottawa, depuis 1905. C'est un grand avocat et il est directeur de plusieurs compagnies, dont la Canada Securities Corporation, la Dominion Shipbuliding Company, etc. Il a été président de l'association conservatrice de Toronto et l'organisateur de chef du parti national-libéral-conservateur pour le centre de l'Ontario.

L'HON M. R. MONTY

Le nouveau Secréaire d'Etat est né à Montréal le 30 novembre, 1874. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Marie de Monnoir et son droit à l'Université McGill et à l'Université Laval. Il est bachelier es-arts et L.L.L. Il a été président des étudiants en droit de Laval, en 1895-96. Pendant sa cléricature, il a été un membre actif, du Parlement modèle et y a rempli les charges de ministre des chemins de fer et de chef de l'opposition, et plus tard, celle de président de la chambre et de gouverneur-général.

Il fut admis au barreau en 1897 et fut fait conseil en loi du Roi en 1909. Il a été membre du conseil du barreau pendant huit ans et en fut le trésorier pendant deux ans. Il a été aussi pendant trois ans délégué au conseil général du barreau de la province et pendant cinq ans, examinateur du barreau.

Il a épousé le 6 juin Eugénie Dorval, fille du docteur Arthur Dorval, de Saint-Césaire, Conservateur en politique il a pris une part active à la plupart des luttes électorales depuis vingt-cinq ans sans se laisser distraire de sa profession d'avocat où une clientèle considérable absorbe une grande partie de son activité.

L'hon M. Monty est le chef du bureau légal Monty Duranleau, Ross et Angers. Il a plaidé trois fois devant le conseil privé.

Il est membre des clubs Saint-Denis et Laval sur le Lac' ainsi que Chevalier de Colomb.

L'hon M. Monty est un excellent orateur, un jurisconsulte dont les opinions ont beaucoup d'autorité devant les tribunaux, et il compte beaucoup d'amis personnels.

L'HON M. R.-B. BENNETT

L'hon M. R.-B. Bennett, C. R., de Calgary, qui succède au très honorable C.-J. Doherty, comme ministre de la justice est reconnu comme un des politiciens les plus en vue des Prairies. C'est un bril-

(A suivre en page 4)

POUR UN CHAPELET

Une des pratiques de piété les plus chères aux néophytes de notre mission du Tanganyika, c'est la récitation du chapelet. Aussi, cet objet bénit est-il pour tous de la plus haute valeur.

La chapelet se porte pendu au cou. Comment pourrait-on le porter autrement, puisque ici les hommes n'ont pas encore adopté les vêtements à poches, et les femmes n'ont pas expérimenté la pratique du "réticule"? Dans une poche ou dans un réticule, les chapelets vitraient cependant des jours moins "tourmentés", et courraient moins de risques.

Voyez, en effet, ce nègre partant de bon matin, avec sa pioche sur l'épaule gauche et sa hache sur l'épaule droite; il cultivera son champ ou émondera des arbres jusqu'à la nuit sans enlever son chapelet.

Voyez cet autre, sortant de sa maison avec son arc et son carquois, pour aller chasser le sanglier. Il passera au travers d'épais fourrés, descendra ou escaladera des ravins abrupts sous un enchevêtrement de lianes épieuses, toujours le chapelet au cou. On comprend qu'il y aura souvent de la casse.

Voyez encore ce bébé d'un an ou d'un an et demi, endormi aux pieds de sa mère occupée à tresser une corbeille. Voilà qu'il se réveille, et pour arriver au sein maternel, il empoigne de ses deux petites mains le chapelet de sa maman. Oh! que les chapelets en voient de dures! Aussi les voudrait-on tous en acier de la meilleure trempe.

Eh bien! chers lecteurs, ce sera pour vous un sujet de réel étonnement et en même temps d'édification, de savoir que nos néophytes ont encore leur chapelet d'avant-guerre; mais il faut bien avouer que tous ont perdu quelque chose durant cette longue et dure campagne: les uns six grains, les autres une ou même deux dizaines, d'autres enfin la croix. Et nous sommes trop pauvres pour leur en fournir de neufs!

* * *

Je revenais de la visite d'une lointaine succursale, et j'étais campé sur les bords du Rukwa avec ma petite caravane. Il me fallait côtoyer ce lac pendant deux jours sans rencontrer âme qui vive.

A l'étape, les porteurs font boucaner de la viande d'antilope, car ils n'auront rien autre chose à manger avant d'arriver à la mission.

Le gibier abonde dans cette région, et les lions aussi, à en juger par les traces nombreuses que nous relevons sur la plage. La nuit se passe néanmoins sans incident, grâce à un grand feu que nous allumons et entretenons avec soin. Le lendemain nous partons au petit jour.

Après avoir marché cinq heures durant et traversé deux rivières où nous voyons des crocodiles plonger à notre approche, nous établissons de nouveau notre camp pour y passer le reste de la journée et la nuit suivante. Or, pendant le trajet, nous avions rencontré des traces fraîches de lions et d'éléphants.

On monte ma tente, et mes compagnons vont se restaurer et reposer sous quelques arbustes rabougris, seule végétation de cet endroit désolé. La chaleur est accablante.

Tout en m'épongeant le front, je remarque que le porteur de ma chapelle, Mikaël Kaniki, a l'air préoccupé et triste.

Et voilà un qui a son compte de fatigue, pensai-je à part moi.

Subitement, mon homme se lève et vient me trouver. Avant qu'il ait parlé, je lui demande:

— Es-tu malade, Mikael?

— Non, Père: j'ai laissé mon chapelet au camp où nous avons couché hier; je retourne le chercher.

Songes-tu, mon ami, que cela va te faire 60 kilomètres dans les jambes ce soir?... Et les lions de la brousse!... Et les crocodiles que nous avons vus plonger ce matin dans les rivières qui coupent le chemin! Ce serait folie de t'exposer ainsi à la mort. Repose-toi: demain, l'étape sera pénible: huit heures sans une goutte d'eau à boire. Je tâcherai de te trouver un autre chapelet lorsque nous serons rentrés à la mission.

— Non, Père, je retourne. Je veux absolument retrouver mon chapelet. C'est le chapelet de mon baptême. La Sainte Viereg et mon bon ange me garderont. Avant la nuit je serai revenu.

Aussitôt dit, il part comme une flèche, et je n'ai plus qu'à le recommander du fond du coeur à la bonne Providence.

* * *

Pendant tout l'après-midi je suis dévoré d'inquiétude au sujet de mon cher Mikaël. Plus de vingt fois je regarde avec ma jumelle du côté où il a disparu, scrutant vainement l'horizon. Déjà le soleil est couché et la nuit tombe: personne encore. Je récite alors avec mes gens la prière du soir, et nous ajoutons un Pater et un Ave pour l'absent.

A peine avonsnous terminé, que celui-ci apparaît, le chapelet au cou. Après avoir un peu soufflé, notre héros nous raconte son expédition, expédition qu'il a dû allonger d'une dizaine de kilomètres par surcroît, car, pour éviter les crocodiles, il a eu la prudence de traverser les rivières beaucoup plus en amon. A part cela, aucune mauvaise rencontre: rien que des zèbres et des antilopes sur la route. Au camp, une bande de hyènes se disputaient les os du gibier abattu la veille. Mettre ces vilaines bêtes en fuite à coups de bâton est l'affaire d'un instant. Puis il cueille son chapelet, repart au pas gymnastique et le voilà.

Brave Mikaël! Que pouvait bien valoir son chapelet? Dix sous, peut-être, lorsqu'il était neuf: mais sans s'attacher à sa valeur intrinsèque, il le regardait comme un précieux labarum, symbole de la protection de notre bonne Mère du ciel, et il y tenait plus qu'à la vie.— R. P. THOMAS.

AVICULTURE

La volaille n'est pas difficile pour le logement; pourtant sa nature a des exigences qu'il est de notre intérêt de satisfaire. Il lui faut de l'air, du soleil, une habitation sèche et propre. Tout poulailler en planche qui remplit ces conditions qui suffit; elle s'accommodera aussi bien d'un hangar qui peut la protéger contre les tmpêtes; mais il faut éviter de la tenir dans l'étable avec les bestiaux, car cela lui est contraire.

Chaque poule demande une superficie de 4 à v pds. Un poulailler de 12 pds. carrés peut accommoder de 30 à 45 volailles de taille moyenne. La hauteur n'y fait rien; l'expérience a prouvé qu'une poule vit aussi bien sous un abri de 3 pieds de haut que sous celui qui en a le double. Dès lors il suffit de donner au poulailler une hauteur suffisante pour y circuler librement.

La volaille demande beaucoup d'air frais et sec; il lui en faut abondamment, plus qu'aux autres animaux domestiques. n comprendra cela par le petit tableau suivant, qui donne d'après une autorité compétnte le nombre de pieds d'air cube dont certains animaux domestiques ont besoin pour être gardés avec profit.

La vache: 280 pieds cube;
Le cheval: 340 pieds cube;
Le mouton: 726 pieds cube;
Le porc: 735 pieds cube;
La volaille: 828 pieds cube.

Aux Etats-Unis on a fait un mot qui s'emploie surtout en aviculture et qui est très expressif. Il faudra l'adopter pour éviter les répétitions: c'est le terme "fool-proof". Littéralement il signifierait à l'épreuve des folies, des bévues; on l'emploie pour dire qu'une amélioration est très conséquente et qu'on ne saurait faire mieux d'après l'expérience acquise.

En construisant un poulailler on économisera en faisant accorder les dimensions avec les longueurs de bois qu'on se procure facilement dans le commerce. Voici quelques dimensions appropriées: 8x12 pds—12x12 pds—12x16 pds. La largueur de 16 pds est préférable pour les grands poulaillers, parce qu'elle permet de prendre 4 pds pour un passage. En adossant le perchoir au pan de ce couloir, on peut s'arranger pour en faire le nettoyage plus facilement.

—*Prof. David.*

Prix de vertu bien difficile à attribuer

Providence, R. I.—On a recherché récemment à Providence, état du Rhode Island, pour satisfaire aux dernières volontés du comte Bainotti, de Turin, ministre plénipotentiare, une jeune fille qui posséderait en plus de treize vertus dont la sobriété, la bonté, la pureté, celle plus rare encore: la modestie. Ce bon vieillard en mourant avait décidé de léguer $10.000 à cette jeune rosière.

Le Syndic de Providence, exécuteur testamentaire, fit pendant six mois des recherches aussi délicates que vaines et il vient de renoncer à réaliser, dans son pays du moins, le voeux extravagant du défunt.

"Il me semble", a-t-il dit philosophiquement dans son rapport, "que la jeune fille qui mérite le plus les $10.000 doit posséder une telle modestie que, précisément, elle n'a pas osé se faire connaître".

Le conseil municipal de Providence a donc renoncé à l'héritage qu'il devait attribuer et va se décider à demander à la ville de Turin, dont le comte Bainotti était originaire, de trouver la jeune fille aux quatorze vertus.

La ville italienne est déjà en émoi. La réputation de ses jeunes filles est en jeu.

Partie de Cartes des Forestiers Catholiques

Dimanche dernier avait lieu la première partie de cartes de cette année chez les Forestiers Catholiques. Le gagnants de cette première partie furent comme suit:—Prix de cartes, pour dames ($2.00), gagné par Mme Henri Collin (19 parties); prix de cartes pour messieurs ($2.00), gagné par M. C. Prud'homme (16 parties); prix de la rafle ($5.00), gagné par Mlle A. Prud'homme.

L'assistance était assez nombreuse, considérant que c'était la première partie, laquelle avait été peu annoncée.

La deuxième partie aura lieu dimanche prochain.

CONCERT RIDDEZ

Il semble assuré que Jean Riddez chantera à Winnipeg, le 7 novembre prochain. On peut dès maintenant retenir ses billets en s'inscrivant à l'Association d'Education.

DECES

M. Samuel Turcotte, décédé à Saint-Boniface, le 27 septembre courant à l'âge de 69 ans. Il était le frère du défunt Rév. M. Félix Turcotte ancien curé de St-Félix et de SaintAdolphe.

LES NOUVEAUX MINISTRES

(Suite de la page 1)

lant avocat qui fut de toutes les campagnes depuis 1898. Il a représenté Calgary uest, à l'assemblée législative des Territoires du Nord Ouest et est entré à la Chambre des Communes en 1911 ou il a siégé jusqu'en 1917.

Le nouveau ministre de la Justice est né à Hopewell, comté d'Albert N. B., en 1870. C'est un descendant de Loyalistes.

L'HON M. BAXTER

L'hon John Macauley Baxter, D.C.L., C.R., M.P.P., le nouveau ministre des Douanes, est né à Carleton St-Jean N.B., le 16 février 1868, de William Small Baxter et de Margatr Macauley. Il reçut son éducation aux écoles publiques et obtient le D.C.L. du King's College en 1905. Il fut procureur en 1890 et membre du barreau du Nouveau-Brunswick en 1891. Il fut créé conseil du Dr ponts du gouvernement. Il est Stockton lors de l'enquête sur les professeur à la faculté de droit du King's College depuis 1896. C'est un ancien président du barreau de sa province et un ancien président de l'association libérale conservatrice. Il fut élu député de St-Jean à la Législature, en 1911, et réélu, l'année suivante. Il entra dans le cabinet du Nouveau Brunswick, comme procureur général, le 17 décembre 1914, et fut réélu par acclamation. Il conserva son mandat au parlement provincial en 1917, alors que le gouvernement conservateur fut battu. Il fut un des avocats de l'uniformité de la législation provinciale et de l'union législative des Provinces Maritimes. Il siégea à trois époques différentes au conseil de ville de St-Jean et devint City Recorder en 1910. Il est l'auteur, 1896, de Historial Records. New Brunswick Regiment Canadian Artillery.

L'hon Baxter a servi comme lieutenant colonel dans le 3rd C. G. A., de 1907 à 1912. Il était chef de l'opposition à la législature du Nouveau Brunswick.

UN CHEF-D'OEUVRE CATHOLIQUE

Maria Chapdelaine

Avant que de mourir tragiquement dans les hautes terres du Canada français, un jeune écrivain de chez nous Louis Hémon a légué à cette race fraternelle l'émouvante image où elle symbolise. *Maria Chapdelaine*, la belle jeune fille au visage honnête et patient, au coeur limpide, dont il avait entrepris de conter la simple histoire, est désormais pour ce pays canadien ce qu'est pour la Provence la Mireille de Mistral et la Colette de Barrès pour la Lorraine, la vivante image qui la fixe en traits inoubliables devant notre imagination et nous la fait aimer. C'est une heureuse fortune pour une race quand un chef-d'oeuvre exprime le plus profond de son âme. Que Maria Chapdelaine soit ce chef-d'oeuvre, voilà ce qu'il n'y a plus de mérite à prétendre, et je ne puis que le redire après tous ceux qui en ont eu la surprise. Le fait déjà n'est pas commun de voir un livre susciter l'admiration d'écrivains aussi différents de tendances et de goût que MM. Henry Bordeaux, Léon Daudet et Lucien Descaves, pour ne citer que ceux-là. Et n'y a-t-il pas lieu de s'émerveiller que, sans distinction d'origine ou de parti — et rien que pour sa seule beauté — une telle unanimité se soit faite sur un livre essentiellement catholique. Sans doute, nest-ce point ce caractère de l'oeuvre de Louis Hémon qui lui a valu des suffrages aussi disparates, mais il est inséparable de cela même qu'on trouve à y louer. Cette humanité profonde, cette vie intérieure qui le rend dayonnante et la baigne d'une incomparable lumière, comment la goûter dans sa plénitude en l'isolant d ufond dont elle émane, ce fond chrétien, catholique, où elle prend sa réalité même? Les sentiments, les moeurs y sont comme pénétrés d'une substance de spirituel; tous les mouvements de la vie quotidienne obéissent au rythme intérieur d'une foi léguée, vécue, qui paraît n'être que la plus sainte habitude, le climat naturel et comme le privilège d'une race où tout est raison et bon sens chrétiens. Impossible, dis-je, de ne pas être touché par le pathétique humain d'un tel récit et de rester sourd à cet accord qui le prolonge en profondeur.

Maria Chapdelaine, en effet, porte témoignage pour cette race canadienne où la foi est démeurée à l'état pur et telle qu'elle était lorsqu'il y avait une ancienne France, "encore toute et intacte". Une référence unique sur des moeurs chrétiennes qui furent longtemps les nôtres, voilà ce que Louis Hémon, jeunne Français épris de liberté et d'aventures, recueillit à travers ce vaste pays perdu aux confins du Nouveau Monde; il était parti pour satisfaire un désir impatient de vagabondage et de larges horizons, et c'est une vivante leçon de fidélité, un exemple d'atavisme catholique qu'il rapporte. Nous croyions lire, en ouvrant ce récit du Canada français une âpre et violente aventure à la Conrad ou à la Jack London et voici des Géorgiques chrétiennes, mêlées au plus chaste roman d'amour, car l'amour, dans ce roman, est encore une chose de Dieu.

Je ne vous raconterai point l'histoire de Maria Chapdelaine ni comment la première fois qu'elle vit François Paradis elle sentit qu'il n'y avait jamais eu de printemps comme ce printemps-là; je ne résumerai pas cette veille de Noël où, craignant de profaner en énonçant ses désirs, Maria tout le long du jour et parmi les travaux de la maison, récite mille Ave et par prudence en dit encore cinquante et s'arrête étourdie, lasse, mais heureuse et pleine de confiance, comme si elle venait de recevoir une promesse solennelle... Je marquerai seulement d'un signet telles pages, comme le récit de la mort de François qui s'est "écarté" dans les bois, et vous lirez celles où Maria, après avoir demandé à la Mère de Dieu sa protection pour son fiancé, lui demande son pardon pour une âme avec les mêmes mots la même humilité, la même foi sans limite.

Car Maria Chapdelaine n'est pas une fade histoire d'amour; et l'idylle n'est là que pour mieux faire ressortir le drame profond des destinées de toute une race. Ces paysans canadiens ne sont pas de ceux qui meurent des chagrins d'amour: ils sont trpo près de la nature et perçoivent trop clairement la hiérarchie essentielle des choses qui comptent. Et vous verrez comme ils évitent les grands mots pathéthiques, afin de conserver aux peines, aux soucis du coeur leur taille relative dans l'existence à côté de ces autres soucis d'une plus précise importance qui concernent le travail journalier, la moisson, la vie future.

Les "travaux et les jours" de cette race d'hommes vaillants qui, chaque année, conquièrent d'innombrables arpents de forêt ou de savane et gardent dans les yeux une éternelle jeunesse, voilà le véritable sujet de Maria Chapdelaine, ce qui en fait la grandeur. "Faire de la terre", tirer du sol plein de bois et de chicots et de racines un beau morceau de terre nue, prêt pour la charrue, ces paysans canadiens n'imaginent rien au monde de plus beau et de plus aimable, si ce n'est la solennité de la messe du dimanche qui leur est donnée comme une récompense divine. Leur peine, leur joie, suivent le cours même des saisons; ils attendent avec angoisse le retour de l'inexorable hiver où les bois ne sont plus qu'un monde étranger et hostile, et ils frémissent quand ils entendent le grand vent froid du Nord qui ressemble à une condamnation définitive à la fin d'un sursis. C'est l'époque où la maison redevient le seul endroit où l'on puisse vivre, auprès du grand poêle de fonte; le temps des veillées au cours placide. Et une "heure de jeu, quelques propos échangés avec des visiteurs qui apportent des nouvelles du vaste monde, on appelle encore cela du plaisir au pays de Québec".

Rude destinée pourtant et qui, parfois, rend l'âme impatiente. La mère de Maria Chapdelaine le confesse humblement: "C'est peut être du péché de le dire, fait-elle; mais tout mon "règne" j'aurai du regret que ton père ait eu le goût de mouver si souvent et de pousser plus loin et toujours plus loindans les bois, au lieu de prendre une terre dans une vieille paroisse". Elle pense, en effet, toujours à ces vieilles paroisses où la terre est défrichée et cultivée depuis longtemps, où les maisons sont proches les unes des autres, comme à une sorte de paradis perdu.

Je sais peu de scène plus belle que celle où, le soir de Noël, Samuel Chapdelaine devine les regrets de sa femme et s'accuse de vant elle; et ne souhaitant ici que vous rendre sensible l'atmosphère et comme le son d'un tel livre, je crois qu'il n'en est pas de plus propre à vous le faire entendre.

— C'est bien vrai, Laura, dit Sameul Chapdelaine, que tu aurais fait une vie plus heureuse avec un autre homme que moi, qui serait resté sur une belle terre, près des villages.

— Non, Samuel, le bon Dieu fait bien tout ce qu'il fait. Je me lamente... Comme de raison... Qu'est-ce qui ne se lamente pas. Mais nous n'avons pas été malheureux jamais, tous les deux; nous avons vécu sans trop pâtir; les garçons sont de bons garçons, vaillants et qui nous rapporent quasiment tout ce qu'ils gagnent, et Maria est une bonne fille aussi...

Ils s'attendrissaient tous les deux en se rappelant le passé et en songeant aux cierges qui brûlaient déjà et au chants oui allaient s'élever bientôt célébrant partout la naissance du Souveur. La vie avait toujours été une et simple pour eux: le dur travail nécessaire, le bon accord entre époux, la soumission aux lois de la nature et de l'Eglise. Toutes ces choses s'étaient fondues dans la même trame, les rites du culte et les détails de l'existence journalière tressés ensemble, de sorte qu'ils eussent été incapables de séparer l'exaltation religieuse qui les possédait d'avec leur tendresse inexprimée.

Et lorsque Maria Chapdelaine sait que François Paradis ne pourra plus revenir ni au printemps ni plus tard, c'est l'exemple de ce foyer, de la vie de sa mère bravement vécue qui l'enseigne et apaise son coeur malheureux. Elle sent qu'elle aussi sera capable de vivre ainsi toute sa vie en ces lieux désolés, lorsqu'on aurait aimé la compagnie des autres humains et la sécurité paisibles des villages; peiner de l'aube à la nuit, dépensant toutes les forces de son corps en mille dures besognes et garder, de l'aube à la nuit, toute sa patience et une sérénité joyeuse; ne jamais voir autour de soi que la nature primitive, sauvage, le bois inhumain et garder au milieu de tout cela l'ordre raisonnable et la douceur... "Vivre ainsi ce pays comme sa mère avait vécu, et puis mourir et laisser derrière soi un homme chagriné et le souvenir des vertus essentielles de sa race, c'est la destination propre de Maria Chapdelaine, et cette fille au coeur simple entend au milieu des grands bois du Nord les voix du pays de Québec qui lui disent: "Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés. Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin. Nous nous sommes maintenus peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage".

Ainsi, Maria Chapdelaine témoigne pour cette race canadienne dont elle demeurera le symbole, tant l'art du roman a de force agissante sur l'âme. Celui-ci a tous les prestiges de la composition et du style qui rendent les oeuvres vraiment durables. Tableaux simples et larges, aux lignes nettes et harmonieuses, avec l'achèvement de ses chapitres, d'une chute si pure et dont l'écho se prolonge comme une musique humaine. Et en lisant ce roman de Louis Hémon qui l'écrivit sans nul autre souci que de bien peindre, nous nous prenons à songer qu'il n'est pas besoin d'inventer des "mystères et de les situer dans un moyen âge de convention pour faire une oeuvre catholique; il n'est que de nous montrer des êtres en qui la foi est réelle et toute vivante encore.—Henri Massis (Croix, Paris).

DANGER VU PAR LES DOMINIONS

Londres, 24.—Sir Donald MacMaser, âgé de soixante-quinze ans, a exprimé l'intention de retourner au Canada pour y rester jusqu'à sa mort. Il est en Angleterre depuis près de vingt ans et sa santé laisse à désirer. Il est compris que Sir Donald ne sera pas candidat aux prochaines élections génerales. La carrière politique de cet avocat distingué est fort remarquable. Sir Donald obtint son premier succès dans l'arène politique, il y a quarante ans, alors qu'il fut élu membre de la législature de l'Ontario, pour le comté de Glengarry. Il vint s'établir en Angleterre en 1905. Il avait déjà traversé l'Atlantique quatre-vingt-dix fois pour venir plaider devant le conseil privé.

Sir Donald MacMaster a fait une intéressante déclaration au sujet des conférences impériales des hommes d'Etat. L'opinion d'un tel homme est assurément des plus précieuses. Sir Donald a dit: "Il n'y a réellement pas eu de cabinet de guerre impérial. Un cabinet est simplement un comité du parlement et il doit être appuyé par la législature dont il est une des parties. Le cabinet de guerre n'avait pas une telle autorité; mais c'était le meilleur corps qui pouvait être formé dans les conditions particulières qui existaient alors". Sir Donald MacMaster est convaincu que l'idée d'un parlement impérial au vrai sens du mot ne sera jamais sérieusement entretenue dans l'empire; mais il admet parfaitement la nécessité de fréquentes consultations entre les hommes d'Etat du Royaume-Uni et ceux des dominions. Sir Donald a ajouté; "Ces consultations ne doivent pas être publiques. Les mesures considérées comme nécessaires aux intérêts de tout le peuple peuvent être discutées dans ces consultations puis, si c'est jugé nécessaire, être soumises aux législatures des différents dominions. Au Canada, on entretient une certaine méfiance au sujet des conférences impériales, parce qu'on craint que le but ne soit d'imposer aux dominions de nouvelles responsabilités. Mais on n'a jamais songé à cela, à Londres".

Il a été demandé à sir Donald MacMaster de dire son opinion sur la question des appels des dominions transmis au comité judiciaire du Conseil privé. Sir Donald a parlé ainsi: "Je ne puis dire qu'en général le système actuel fonctionne mal. Il est nécessaire que le Canada ait une puissante Cour d'appel pouvant rendre des jugements définitifs; mais, je ne pense pas que l'intérêt du Canada exige la suppression du droit d'appel au comité judiciaire du Conseil privé. Je ne crois pas que le temps d'établir une Cour suprême qui aurait la confiance et l'approbation de tout le peuple du Canada soit venu et il ne serait pas sage de précipiter les événements".

AVIS

Monsieur J. P. Levêque annonce au public qu'il vient d'ouvrir un atelier de forgeron, rue Dumoulin, 31. Il sollicite la cleintèle canadienne-française pour tout ce qui concerne les travaux de forge.
2f

PERDU—Sacoche en velours noir, perdue entre les rues Provencher et Masson. Remettre à Lady Dubuc, 55, rue Masson.

ON DEMANDE—Une servante. S'adresser à Mme Alexandre Bernier, 147 Avenue Provencher, Saint-Boniface. Télé. N2524.

A LOUER—Maison entièrement moderne, No 15, rue Desautels. S'adresser à 15½ rue Desautels.

NOTICE

Monsieur Henri Vandewalle, 86, rue Kavanagh, St-Boniface annonce qu'a partir d'aujourd'hui il ne se tient plus responsable des dettes qui fera sa femme, Madame Demetrie Vandewalle.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et ferra et construira les travaux ci-dessous énumérés, à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif par pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans la période mentionnée dans la cedule cidessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux ne devant pas excéder six (6) pour cent par année, et à un pour cent (1%) par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent (4½%) par année.

Dans le cas d'égoût une cotisation de $4.00 par pied de frontage sera prélevée sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où l'égoût sera construit pour le coût de la construction du dit égoût.

Dans le cas du trottoir la cotisation sera prélevée sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où le trottoir sera fait.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune petition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage nécessaires pour en payer le coût.

Les améliorations locales projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

Période de Trois Ans

La reconstruction du trottoir en bois, 6 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Tissot, de la rue Laflèche à la rue Archibald. Coût approximatif: $371.00.

Période de Quinze Ans

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Larivière, de la rue Youville à la rivière la Seine. Coût approximatif: $1730.00.

Par ordre,
Ernest GAGNON, Greffier.

Saint-Boniface, Man.
8 spetembre 1921.